

## ANIMATION À KÉDANGE



### Bal, folklore et feu ce dimanche

Dimanche 13 juillet, Kédange sera en fête comme pour la Saint-Jean, sur l'immense place de la Mairie. Municipalité et comité des fêtes main dans la main proposent de grands moments de joie et de convivialité dès 19 h 30, avec restauration et buvette, ambiance musicale tout au long de la soirée, spectacle de danses et musiques traditionnelles avec le groupe folklorique portugais Les Mimosas d'Uckange, et bien sûr... feu d'artifice vers 23 h. Un programme éclectique à même de plaire au plus grand nombre. Une première à Kédange à ne pas manquer !

Les Mimosas d'Uckange animeront la soirée du 14-juillet. Photo RL

## CANOË-KAYAK

### Record pour Mantovani



Deux finales et un record personnel pour Damien Mantovani. Photo RL

Le président du CKC Bousse - Hagondange, Damien Mantovani, participait le week-end dernier aux Régates internationales de Decize en Bourgogne. Son objectif était de rentrer en finale A sur 200 m ou 500 m en catégorie C1 seniors dans laquelle étaient inscrits une trentaine de bateaux. Le canoïste a largement respecté sa feuille de route puisqu'il s'est qualifié pour les finales des deux distances, terminant septième sur 500 m et huitième sur 200 m. Il a même battu son record personnel sur 500 m, dans un temps de 2'02"00. De bon augure avant le championnat de France à Gravelines. Damien Mantovani s'était aussi rendu à Decize en tant qu'entraîneur de l'équipe de Lorraine minimes de canoë. Une pleine réussite là aussi puisque le C4 garçons a remporté sa course devant le Nord/Pas-de-Calais et la Bourgogne. Le C4 filles s'est classé 2<sup>e</sup>.

## NOUVEAU À STUCKANGE



### Zumba gold

La première décision prise par le nouveau comité de Sports et Loisirs, après la zumba step, la zumba stretching et la zumba pour les enfants, a été de créer une section zumba gold à destination des seniors. Axée vers les différentes danses latines, elle permettra de bouger en douceur sans risquer la crise cardiaque par un excès d'efforts. Rendez-vous donc en septembre pour garder la forme de l'été.

## URGENCES

**Samu 57**  
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

**Pharmacie**  
Tous secteurs : composer le 3237.

**Sapeurs-pompiers**  
Tous secteurs : tél. 18.

**Gendarmeries**  
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

**Ambulances**  
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).  
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).  
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

## GUÉNANGE

# Le judo en grande forme !

Le club de judo de Guénange fête sa 54<sup>e</sup> année. Fort de ses 122 licenciés à la Fédération française de judo et 46 adhérents Ufolep (fédération multisports), le président Daniel Limasset ne cache pas sa satisfaction.



Remise de récompenses pour les jeunes judokas. Photos RL

### De très bons résultats sportifs

La principale distinction de cette année fut le titre de championne de Lorraine obtenu fin mai par Elisa Chodzinski dans la catégorie moins de 53 kg, à Pont-à-Mousson. Mais ce ne fut pas le seul motif de satisfaction. En effet, Lou Ouazana, Mattéo Oliviero, Ugo Ouazana, et Nicolas Lerécouvreur se sont également distingués. Et la liste n'est pas exhaustive car on pourrait féliciter tous les judokas ainsi que leurs entraîneurs. La preuve, le club de Guénange a remporté le challenge de la ville en avril, qui a rassemblé 417 jeunes judokas au gymnase Claude-Hozé.

Mais le Judo-club de Guénange, ce n'est pas seulement du judo. En effet, deux athlètes du club ont obtenu une médaille d'or en coupe de Lorraine en tai-chi-chuan. Et on peut également pratiquer du ju-jitsu.

A noter également la venue de Rennes de Thierry Louis, maître d'arts martiaux, qui a proposé deux stages de self-défense.

### Les mini-jeux, vitrine pour les jeunes

Les mini-jeux olympiques sont un vecteur exceptionnel de découverte du judo. Les élèves de CP et CE1 des écoles primaires de Guénange se sont initiés à ce sport à travers quatre ateliers nécessitant technique et force.

Dans l'épreuve du foulard, le but est de récupérer ce dernier dans le dos de l'adversaire. Dans le second atelier, Uke a 45 secondes pour récupérer le ballon que tient Tori. Après ce laps de temps, l'enfant qui était Uke devient Tori, et inversement. Le but de chaque lutteur dans le sumo est d'éjecter l'adversaire hors du cercle de combat.

Enfin, le randori oppose deux judokas qui commencent le combat dos à dos, et au signal (hadjimé), le but est de mettre l'adversaire sur le dos.

L'un des grands intérêts de cette manifestation est d'essayer de compenser la perte d'adhérents de la tranche d'âge 7-9 ans, due en partie aux nouveaux rythmes scolaires, en tentant d'intégrer ces jeunes au Judo-club de Guénange.

M. Limasset remettant une coupe lors des mini-jeux olympiques.



### Des manifestations diverses et variées

Il y a bien sûr d'autres manifestations pour l'année à venir. Le club participera évidemment au gala de la ville de Guénange, ainsi qu'à celui des villes environnantes, mais aussi aux grands prix benjamins, minimes et cadets. Il sera également possible de faire des stages de tai-chi-chuan et self-défense. Le club s'impliquera à Moselle Macadam Jeunesse qui débute la deuxième semaine de juillet au centre social. Enfin, il participera au Téléthon, au Noël des enfants, et organisera un loto le 1<sup>er</sup> novembre.

### Les demandes du président

M. Limasset a remercié la municipalité pour les subventions accordées, le prêt de véhicules, ainsi que l'aide à la licence pour les mineurs. Il a néanmoins inter-

rogé : « Quand le club aura-t-il droit à un nouveau dojo ? »

Le maire a rappelé que ce projet inscrit au programme municipal 2008-2014 a été décalé dans le temps suite à une extension, à la demande du club de l'espace judo du Cossec. Et d'indiquer que la ville « est propriétaire de plusieurs hectares à l'arrière du pôle sportif Léo-Lagrange » et que ce projet débattu avec le club « débouchera sur une réalisation d'un équipement le moment venu ».

Enfin, M. Limasset aimerait utiliser une partie des bénéfices de cette saison pour participer à l'achat de survêtements pour les licenciés, en partenariat avec parents, mairie, et office des sports. M. La Vallée est d'accord sur le principe. Il souhaite que cette demande déjà débattue soit étendue à l'ensemble des clubs de la ville, afin de renforcer le sentiment d'appartenance au monde sportif guéangeois.

## NÉCROLOGIE

### Mme Elisabeth Vilgicquel



**GUÉNANGE.** — Nous apprenons le décès de Mme Elisabeth Vilgicquel née Bezar, décédée à Thionville le 7 juillet. Née le 11 septembre 1927 à Saint-Servant (Ille-et-Vilaine), la défunte était domiciliée à Guénange. De son union avec M. André Vilgicquel sont nés trois enfants, Joëlle, Jean-Claude et Patrick. Cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

La cérémonie religieuse se déroulera ce vendredi 11 juillet, à 15 h, en l'église de Guénange. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

## ABONCOURT

### Collecte reportée

La collecte des ordures ménagères du lundi 14 juillet est reportée au lundi 21.

## RURANGE-LES-THONVILLE

### Fête nationale

La fête nationale sera placée sous le signe du renouveau, en devenant à Rurange "la fête citoyenne", avec de nombreuses animations. Elle se déroulera le dimanche 13 juillet, à partir de 15 h, à l'intérieur et sur le parking de la salle polyvalente.

Elle débutera par un concours de pétanque en doublette formée (lancement du bouchon à 15 h, inscriptions à 14 h 30). Dans l'après-midi, les amateurs de pâtisseries pourront participer à un concours de gâteaux, en deux catégories. La première sera réservée aux enfants, qui devront réaliser un gâteau au chocolat. Quant à la seconde catégorie, ce sera, pour les adultes, un tout fruits. Le dépôt des gâteaux et les inscriptions auprès du jury, se feront de 15 h à 16 h. Puis ils seront vendus au profit d'une association.

Tout l'après-midi, les enfants pourront profiter d'un château gonflable, ou participer, ainsi que les adultes, à un concours de taureau mécanique. Boissons et restauration sur place, pendant toute la durée de la fête.

À 18 h 30, rendez-vous au monument aux Morts pour assister au dépôt de gerbes. Côté musique, animation à l'ancienne, grâce à Jeannot et son orgue de barbarie. Suivra ensuite un bal populaire animé par Fly Lover Music jusque très tard dans la soirée. Pour les amateurs de football, retransmission de la finale de la Coupe du monde sur écran géant, à partir de 21 h. Puis, à la nuit tombée, une nouvelle animation jamais vue dans le village, sera un son et lumières aquatiques. Les Fontaines dansantes. Après le spectacle un retour en minibus sera possible pour les habitants de la commune.

## EN IMAGE

### Déjà dix ans



**BERTRANGE.** Cette année, le spectacle qui clôturait la saison des services d'accueil périscolaire avait une dimension spéciale, puisqu'ils fêtaient leurs dix ans d'existence. Les groupes d'enfants ont présenté un panel d'activités qu'ils ont pratiquées durant les temps d'accueil. Le public a pu apprécier des démonstrations de danse country, hip-hop, zumba, théâtre, éveil à la gym, éveil musical, de l'atelier des cinq sens et de l'atelier choral. Pour la directrice, ces dix ans ont été dix ans de mutation, avec désormais un splendide bâtiment d'accueil. « Mon espoir d'y voir [...] une grande famille pour tous est devenu réalité ».

## METZERVISSE

### Un minibus pour les footballeurs

Le financement de la maison de santé pluridisciplinaire a été reporté, mais les élus ont défini le financement pour acheter un minibus pour les footballeurs lors du dernier conseil.

Le conseil municipal va participer au financement d'un véhicule de neuf places d'un coût de 30 800 €, destiné au transport des joueurs de l'Avant-Garde de Metzervisse.

Ce financement est complété par le conseil général de la Moselle (8 210 €) et le fonds d'aide au football amateur (10 000 €), le solde étant établi par une subvention exceptionnelle de 12 590 € versée par la commune. Le club local ne possédant pas la trésorerie suffisante pour financer le montant global de l'achat, la somme équivalente au prix du minibus, soit 30 800 €, sera avancée par la commune, l'AGM s'engageant par convention à reverser à la commune les subventions obtenues, soit 18 210 €.

Afin d'accompagner ce projet d'acquisition de véhicule par l'attribution d'une avance exceptionnelle, des décisions modificatives seront apportées au budget communal.

### D'un point à l'autre

• **Maison de santé pluridisciplinaire :** une réunion avec les architectes, en amont du conseil, devait préciser les coûts de construction de la maison de santé pluridisciplinaire et des logements projetés par la commune. Cette réunion ayant été annulée, le plan de financement définitif pour cette opération sera discuté lors du prochain conseil.

Le bureau d'étude CESTE est chargé d'établir un tableau des coûts avec les architectes.

• **Droits d'occupation du domaine public :** en réponse à la demande d'un commerçant ambulancier contestant le coût d'occupation du domaine public, fixé à 50 € la semaine pour une période d'essai de six mois, puis porté à 80 € la semaine en période « estivale » (1<sup>er</sup> avril - 30 septembre) et maintenu à 50 € en période « hivernale » (1<sup>er</sup> octobre - 30 mars), le conseil avait ramené à 60 € la semaine le coût pour la période « estivale ». Ces prix seront maintenus jusqu'à régularisation des sommes à payer, et revus une fois cette opération effectuée.

• **Chemin rural :** un particulier souhaite obtenir l'autorisation d'aménager à ses frais un chemin rural afin de faciliter l'accès à une propriété située en zone non-construite. Par 10 voix pour, 3 contre et 6 abstentions, le maire a été autorisé à signer une convention avec le particulier, qui rappellera le caractère inaliénable et imprescriptible du chemin rural et les modalités de mise en œuvre. En cas de litige, la commune pourra demander à tout moment au bénéficiaire la remise en l'état initial du chemin.

• **Centres aérés extérieurs à la commune (nouvelle délibération) :** la contribution financière pour les enfants de la commune qui participent à des centres aérés dans d'autres communes de L'Arc mosellan ou du canton de Metzervisse a été votée à 3 € par journée complète et à 1,5 € par demi-journée.

## BOUSSE

### Finales de haute volée au tennis



Un fin de saison en beauté pour les tennismen locaux. Photo RL

Malgré une météo incertaine, le tournoi en simple du Tennis-club local a offert un spectacle de qualité. Cette année, fort de quarante participants, le tournoi s'est terminé autour d'un barbecue très apprécié. Les finales du tournoi jeunes ont donné lieu aux victoires de Bastien Perrin devant Benoit Laranjeira et Eva Maucci devant Emma Scarfiglieri chez les filles. Pour la finale adultes, c'est Jean Halter qui s'est

imposé pour le tournoi confirmé et Francis Reinhart dans le tournoi intermédiaire. Coupes et récompenses ont été remises aux finalistes et aux jeunes joueurs, sans oublier la coupe de bon voisinage offerte par Bernard Scheyer.

Après avoir remercié les organisateurs et le comité, le président Nicolas Marsal a donné rendez-vous à tous au mois de septembre pour la prochaine assemblée générale.

## VOLSTROFF

### Report de collecte

Le ramassage des ordures ménagères prévu le lundi 14 juillet est reporté au lundi 21 juillet.

### Bienvenue à Hugo

Un petit Hugo est venu égayer le foyer de Guillaume Leser et Amélie Ehrming. Nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

## Subventions et indemnités au conseil

Lors du dernier conseil municipal, subventions et indemnités étaient à l'ordre du jour.

• **Crédits et subventions scolaires :** À l'unanimité pour 2014-2015, il sera attribué 29 € par élève pour les crédits scolaires, 22 € par élève pour les subventions scolaires. Pour la maintenance du photocopieur, il sera également attribué 27,27 € HT pour l'école élémentaire, et 79,23 € HT pour la maternelle.

• **Ecole de musique :** Les tarifs d'inscription seront maintenus à l'école municipale de musique, à savoir 15 € de droits d'inscription annuels.

Une indemnité globale de 240 € sera répartie entre les sept intervenants du jury pour les examens de fin d'année.

### Au fil des débats

La municipalité poursuivra son engagement avec le FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté) avec une contribution financière de 452,10 € (soit 0,15 € x 3 014 habitants).

Enfin, Alain Fillmann a été nommé en qualité de correspondant de sécurité routière pour la commune de Bousse.

## KENIGSMACKER

### Conseil municipal ce soir

Les membres du conseil municipal se retrouveront salle du conseil de la mairie pour la réunion qui aura lieu ce soir à 19 h 30.

À l'ordre du jour : approbation de la séance du 20 juin ; fouilles archéologiques Blosberger ; fourrière du Joli Bois, adhésion de nouvelles communes ; adjudication de chasse 2015-2024, consultation des propriétaires fonciers ; convention de mise à disposition du personnel communal au profit du syndicat de la Canner ; communications diverses.

## MONNEREN

### 14-Juillet

C'est l'Amicale des sapeurs-pompiers de Monneren qui animera les festivités du 14-Juillet, avec restauration et buvette sur la place de la Mairie en attendant le feu d'artifice tiré à la tombée de la nuit. Pour toute question : tél. 06 82 96 99 49.